



Inondation

Dunkerque : cinq ans de coopération franco-belge pour limiter les futures crues

Depuis 2018, des travaux ont été réalisés de part et d'autre de la frontière afin d'améliorer l'évacuation des crues.

Par [Alexandre Maniez](#) | Publié le 15/09/2022



Par [Alexandre Maniez](#) | Publié le 15/09/2022



Une vanne entre le canal de Fumes et le canal ossewa a été construite aux 4 écluses afin de créer une possibilité supplémentaire d'évacuation.

Les Faits



Pour limiter les débordements dans la zone littorale transfrontalière, une station de pompage de secours sur le Speievaart a été construite en Flandre, pour un coût d'environ 2,4 millions d'euros. Celle-ci permet de pomper l'eau des Moères inférieures et extérieures vers le canal de Nieuport-Dunkerque.



À Dunkerque, une vanne entre le canal de Furnes et le canal exutoire a été construite sur le site des 4 Écluses afin de créer une possibilité supplémentaire d'évacuation, pour un coût d'environ 1 million d'euros.

Le projet a bénéficié d'une subvention européenne de 1,3 million d'euros dans le cadre du projet Interreg V France-Wallonie-Flandre.

Beaucoup de formalisme, mais des résultats très concrets. On pourrait résumer ainsi le projet Interreg V Mageteaux qui s'est clôturé, sous la pluie, mercredi 14 septembre aux 4 Écluses de Dunkerque. « Le projet Mageteaux, cela fait longtemps que l'on travaille dessus, confirme Bernard Weisbecker, président de l'Agur et de la maison de l'Europe. Aujourd'hui, on arrive à une partie de son aboutissement. L'eau est un sujet qui préoccupe dans un polder et cela malgré la frontière. Nous sommes donc arrivés à un accord, un accord politique, pour pouvoir utiliser le canal Dunkerque-Furnes à des fins utiles et diriger l'évacuation des eaux d'un côté ou de l'autre. »



Lancé en 2018, le projet a démarré avec une gestion commune de l'écoulement des eaux entre Dunkerque et Nieuport. Depuis des travaux ont été réalisés de part et d'autre de la frontière afin d'améliorer l'évacuation des crues dans les Moères et d'en limiter les débordements. « C'est une zone qui sera plus vulnérable avec changement climatique, complète le député de la Province de la Flandre-Occidentale, Bart Naeyaert, évoquant les deux constructions réalisées de manière coordonnée. Ce n'est pas la fin de notre coopération, mais un début. »

Limiter les débordements

Côté belge, afin de limiter les débordements, une station de pompage de secours sur le Speievaart a été construite afin de pomper l'eau des Moères inférieures et extérieures vers le canal de Nieuport-Dunkerque.

Côté français, une vanne entre le canal de Furnes et le canal exutoire a été construite sur le site des 4 Écluses à Dunkerque, pour offrir une possibilité supplémentaire d'évacuation des eaux à la mer ou vers le canal de Furnes. « L'objectif est d'avoir terminé pour l'hiver la remise en état de la vanne et des pompes qui sont sur place », précise Philippe Parent, directeur de l'Institution Intercommunale des Wateringues. En pratique, la gestion de l'écluse a été confiée au grand port maritime de Dunkerque.





01:25

Interview de Bertrand Ringot, Président de l'Institution Intercommunale des Wateringues

Interview de Bertrand Ringot, Président de l'Institution Intercommunale des Wateringues

« On a de nombreux ouvrages sur le territoire, conclut Xavier Chelkowski de l'Agur et coordinateur du groupe de travail eau. Plusieurs facteurs aggravent les risques d'inondation sur le territoire : les zones urbaines qui imperméabilisent les sols, l'envasement du réseau hydraulique, l'évolution des pratiques agricoles et des apports d'eau de plus en plus importants avec le changement climatique. » En 2070, le niveau de la mer devrait s'élever de 40 cm. Une nouvelle donnée qui pourrait complexifier la gestion future des ouvrages.

Wateringues?

Situé sur environ 100 000 hectares en Flandre maritime, le territoire des Wateringues correspond à l'ancien delta de l'Aa. Il s'inscrit dans le triangle Saint-Omer – Calais – Dunkerque. Ses exutoires à la mer se situent dans les ports de Calais, Gravelines et Dunkerque. Au-delà du Dunkerquois, la gestion des eaux est transfrontalière et se traduit par des échanges d'eaux, via les canaux de Furnes, des Moères et de la Basse Colme.



traduit par des échanges d'eaux, via les canaux de Furnes, des Moères et de la Basse Colme.

Une convention franco-belge qui date de 1890

« Ces ouvrages sont l'aboutissement de coopération transfrontalière », confirme le sous-préfet de Dunkerque Hervé Tourmente. En pratique, Mageteaux, qui a pour objectif de limiter les inondations dans la zone transfrontalière des polders, résulte d'une coopération intensive entre les gestionnaires d'eau français et flamand. Il doit prochainement se traduire dans une nouvelle adaptation de la convention franco-belge de 1890. « En 1890, on a réussi à tomber d'accord pour assécher les sols. » Un accord qui a depuis été complété en 1968 par un avenant afin de réglementer les écoulements dans les Moères. « En 2022, on est en passe de tomber d'accord. » Une nouvelle mouture concernant la gestion transfrontalière des eaux aux niveaux technique et juridique qui aurait presque pu aboutir début septembre. « Ce n'est pas la première fois que je participe à une négociation internationale. Mais, ce n'est pas paragraphe par paragraphe, pas ligne par ligne que ça se discute, mais mot à mot, virgule par virgule. » Le sous-préfet confirme qu'une nouvelle phase de négociation aura bientôt lieu en Belgique sur l'épineuse question juridique, avec l'espoir de trouver un accord avant la fin d'année.